



DOSSIER DE PRESSE

70ème anniversaire de la Résistance, de la Victoire et de la Libération des camps 1945

Commémoration en Martinique, le 24 avril 2015

Déportés Martiniquais-Résistants et Politiques morts en

Déportation

ALPHA Isidore

ALY Agnès

BIDARD Bernadin

BILAN Ambroise

BOEUF Antoine

BOLLIN Victor

CHOUAIT Louis

ELIZE Raphaël

GOUSSARD Yves

MARIE-MAGDELEINE Jean

MEISTER Georges

NATTES Gentil

NICOLAS Jean

PARFAIT Edouard

VERNES Faustin

Déportés Martiniquais, Résistants ou Politiques, évadés ou
libérés des camps

FACELINA Henri - MARTINIS Georges

VESIR Antoine - VESIR Jacques

Déporté Martiniquais Politique disparu en déportation

OZIER LAFONTAINE Victor – non rentré – présumé mort

SOMMAIRE

CONTEXTE

L'Année 2015 marque le 70^{ème} anniversaire de la libération des camps nazis. La fin d'une terrible épreuve pour des millions d'êtres humains placés dans l'ancre de la mort et la découverte de l'univers concentrationnaire nazi.

Le premier camp à être libéré par l'Armée rouge de l'ex-URSS fut celui d'Auschwitz le 27 janvier 1945. L'horreur dans toute sa splendeur.

Neuf autres camps, Bergen-Belsen, Buchenwald, Dachau, Majdanek-Lublin, Mauthausen, Natzweiler-Struthof, Ravensbrück, Treblinka, Vaihinger devait offrir le même spectacle. Celui d'êtres décharnés, déshumanisés, sortis de l'enfer, des montagnes de corps attendant d'être détruits, dans un environnement de baraquements alignés, froids et lugubres, la face cachée du nazisme.

L'enfermement des indésirables suivi de leur destruction au nom d'une idéologie exaltant la pureté de la « race » aryenne était au cœur de cette funeste utopie. Des millions d'êtres humains paieront de leur vie sa mise en œuvre.

A l'heure où les derniers témoins vivants de cette tragédie sont chaque année moins nombreux à pouvoir témoigner de ce qu'ils ont vécu, le gouvernement a décidé de commémorer le 70^{ème} anniversaire de la libération des camps pour rappeler qu'en application d'une idéologie raciste et racialiste, le national-socialisme, pareille ignominie a pu se produire et alerter contre la répétition de tels drames à travers des idéologies extrêmes de toute nature.

A l'occasion de la cette commémoration, l'ONAC Martinique dont l'une des missions est de préserver et promouvoir la mémoire combattante, en partenariat avec les FAA, l'UFAFAVG, la Ligue martiniquaise des droits de l'homme-Section Fort de France, l'ACTIM, les cinémas Madiana, organisent le 24 Avril une matinée consacrée à l'univers concentrationnaire nazi.

www.le70e.fr

www.cheminsdememoire.gouv.fr

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

OBJECTIFS

La réalité des camps est un thème peu visité du fait de l'éloignement géographique qui en réduit la perspective, l'absence de survivants martiniquais, le faible nombre de déportés martiniquais (20 répertoriés), l'idée assez courante que seule une catégorie de la population était concernée.

En ces temps de perte des repères et de montée de l'intolérance, il importe de montrer en particulier aux jeunes que les idéologies extrémistes ont conduit et conduisent encore aujourd'hui ceux qui les propagent et ceux qui y adhèrent à se déshumaniser soi-même et à nier l'humanité de l'autre, prélude aux pires catastrophes. Le nazisme à travers sa politique concentrationnaire en est un parfait exemple. Raphaël ELIZE de « race » non aryenne, devait disparaître comme tant d'autres, juifs, homosexuels etc. Cela n'est donc pas arrivé qu'aux autres. La « solution finale » englobait également les gens de couleurs

Extrait de la lettre de destitution de Raphaël ELIZE de la Feldkommandantur, le 9 août 1940.

« Il est incompréhensible pour le ressentiment allemand et pour le sens du droit allemand qu'un homme de couleur puisse revêtir la charge de maire. [...] Il est insupportable [pour] l'armée allemande de reconnaître comme maire en territoire occupé un homme de couleur, ni de discuter avec lui. »

La mise en perspective de la figure de Raphaël ELIZE permet d'ouvrir également au courage, à l'engagement citoyen d'un homme, et à cette abomination qu'ont été les camps de concentration pour tous ceux qui comme lui, ont relevé le défi de la liberté, et du respect de l'humain dans toute sa plénitude.

Biographie de Raphaël ELIZE-----P. 4

Biographie des époux TESTYLER-----P. 5

Le rôle de l'ONAC-VG -----P. 6

Les Forces Armées aux Antilles-----P. 7

Raphaël ELIZE

Raphaël ELIZE est né au Lamentin (Martinique), le 4 Février 1891. Réfugié avec sa famille à Paris après l'éruption de la montagne Pelée, en 1902 (30 000 morts), Raphaël poursuit d'abord des études vétérinaires à Lyon. Diplômé en 1914, il est enrôlé trois semaines plus tard dans le terrible 36e régiment colonial d'infanterie. Le miraculé de l'éruption survit, une fois encore, à une épreuve meurtrière.

En 1919, il reçoit la médaille militaire puis s'installe comme vétérinaire, avec sa femme, Caroline, à Sablé-sur-Sarthe. Très vite, il impose le respect à la population.

Dans les années 1920, il s'implique beaucoup dans la vie locale. Le voici président du comité agricole, de la commission administrative de l'hospice, vice-président du comité cantonal de soutien au Cartel des gauches, conseiller municipal.

Jusqu'à ce jour de 1929 où, après une campagne rude, lui, le Martiniquais noir et socialiste, devient le premier édile de cette bourgade qui sera, beaucoup plus tard, le fief de François Fillon. Il a 38 ans.

En 1935, ELIZE est réélu. Destitué par les Allemands en 1940, il s'engage dans la Résistance. Torturé par la Gestapo, puis déporté à Buchenwald en 1943, il survit jusqu'à ce que, le 9 février 1945, par une tragique ironie de l'Histoire, un aviateur anglais bombarde son baraquement par erreur.

En souvenir de ce parcours hors normes, la place de la mairie de Sablé porte son nom depuis la fin de la guerre.

LES EPOUX TESTYLER

Charles TESTYLER

Né le 14 juin 1927 à Sosnowiec en Pologne. Il vit à Sawkowicz avec ses parents, ses deux frères et sa sœur. Suite à l'entrée de l'armée allemande en Pologne, lui et sa famille sont déportés. Il a été enfermé dans le ghetto de Slawkow. Il a alors 12 ans et demi. Entre 1942 et le 8 mai 1945, il a été interné dans 7 camps de travail : Blechhammer en Haute Silésie qui sera rattaché à Auschwitz III, puis à Brandhofen en Basse Silésie, à Brünnlitz (Zwittau) où l'usine de Schindler a déménagé, dans les Sudètes, en Tchécoslovaquie occupée, puis, à Langenbielau, à Görlitz, à Faulbrück et à Reichenbach, en Basse Silésie, des sous-camps de Gross-Rosen.

Arlette TESTYLER

Née à Paris le 30 mars 1933, elle avait 9 ans à la date de son arrestation, le premier jour de la rafle du Vél' d'hiv', le 16 juillet 1942. Elle est la fille de deux immigrés polonais : Abraham Reiman et Malka Zolkwer qui s'étaient installés en France, s'y étaient mariés en 1929, avaient eu deux filles, l'aînée, Madeleine en 1931, et la seconde Arlette. Son père était artisan fourreur et s'était engagé à la déclaration de guerre ; mais Juif étranger, en application des lois antisémites du gouvernement de Vichy, il fut convoqué et dut se présenter au commissariat le 16 mai 1941, et fut arrêté dans la rafle dite du billet vert. Interné dans le camp de Pithiviers, il fut déporté à Auschwitz, par le convoi n°4, le 25 juin 1942, où il mourut de soif en août 1942. Elle devait revoir son père plusieurs fois, derrière les barbelés ou dans des granges où il dormait, parce qu'il travaillait à faire les moissons, jusqu'à sa disparition (sa déportation). Sa mère travaillait alors dans un atelier de confection de gilets en peaux de lapin, pour les soldats allemands engagés sur le front russe, elle disposait à ce titre d'un Ausweis, un laissez-passer. Mais le 16 juillet 1942, très tôt le matin, elle fut arrêtée chez elle, 114 rue du Temple, par deux agents de la police française venus chercher Abraham Reiman, et à défaut Malka, Madeleine et Arlette. Ayant sur ordre, préparé quelques affaires, elles furent entassées dans un autobus et conduites au vélodrome d'hiver. Le 19 juillet 1942, Malka Testyler et ses deux filles sont transportées en bus jusqu'à la gare d'Austerlitz, elles montent dans un wagon à bestiaux fermé avec une lucarne et deux bidons, des femmes se battent pour l'air, pour l'eau. A Beaune-la-Rolande, les femmes et les enfants arrivent dans des baraques vidées de leurs internés déportés. Puis comme sa mère, servant d'interprète, avait fait valoir (avec son Ausweis) qu'elle avait travaillé pour l'armée allemande dans un atelier de fourrure et qu'elle disposait de machines "cachées" qui pourraient être "utiles", elle obtient qu'elles soient renvoyées à Paris, et comme elles n'ont pas d'escorte militaire, elles s'échappent du train, arrivent chez une amie, et par son intermédiaire, partent se cacher en Touraine. Arlette Testyler devient, ainsi que sa sœur, une enfant cachée par un couple, Jean et Jeanne Philippeau, une famille très pauvre qui les prennent en affection. Les problèmes sont multiples : se ravitailler, ne pas se faire repérer, il faut cacher son nom. Elles apprendront la fin de l'occupation dans ces conditions.

Les époux TESTYLER sont auteurs d'un livre « Les enfants aussi » qui raconte leur histoire.

Le rôle de l'ONAC-VG

L'ONAC est un établissement public du ministère de la défense présidé par le Secrétaire d'État auprès du ministre de la défense chargé des Anciens Combattants né en 1916 pendant la Première Guerre Mondiale. Il a pour but de venir en aide sur le plan matériel mais aussi moral à l'ensemble de ses ressortissants. Près de 6000 personnes sont concernées en Martinique regroupées autour de 34 associations patriotiques. Ils sont, Anciens combattants, Veuves, Pupilles de la Nation, Blessés de guerre, Déportés, Résistants, Harkis, Victimes d'actes de Terrorisme.

L'ONAC a également pour mission de préserver et promouvoir la mémoire et valeurs qui ont guidé l'engagement de ses ressortissants dans les conflits contemporains.

- La première mission est donc d'accorder le statut de ressortissant aux personnes qui en font la demande (reconnaissance), statut qui génère des droits.

- La mission de solidarité constitue le quotidien des services départementaux qui accordent des aides aux ressortissants notamment en difficulté.

- La troisième mission est de promouvoir et préserver la Mémoire

A cet égard, sous l'autorité du ministre chargé des anciens combattants, la Direction de la Mémoire du Patrimoine et des Archives (DMPA) définit la politique de mémoire des conflits contemporains.

L'ONAC, est à la fois l'opérateur local de la mise en œuvre de cette politique de mémoire, ainsi qu'un opérateur à la demande pour la réalisation d'opérations spécifiques menées sur projets.

A ce titre, l'ONAC est chargé des missions suivantes :

1. Déclinaison à l'échelon local des thématiques liées au calendrier commémoratif, par l'organisation d'événements ou le soutien à des projets locaux.
2. Soutien aux projets culturels et pédagogiques à caractère local
3. Soutien à l'érection et à l'entretien des monuments aux morts départementaux et communaux sur la base des critères d'attribution des subventions déterminés par la DMPA.
4. Entretien et rénovation des nécropoles nationales et des hauts lieux de mémoire.
5. Questions liées à L'État civil : recherche de lieux de sépultures, exhumations, transferts de corps, démarches consécutives à la découverte de corps, modification de plaques et d'emblèmes.



Les Forces Armées aux Antilles et le devoir de mémoire

Le contre-amiral Georges Bosselut – commandant supérieur des forces armées aux Antilles a récemment lancé une nouvelle dynamique pour favoriser la diffusion de l'esprit de Défense auprès de la population martiniquaise, en s'appuyant à la fois sur les correspondants Défense en tant que réseau de proximité, mais également sur les anciens combattants : les derniers témoins des événements du passé.

Le devoir de mémoire doit aider à lutter contre l'oubli en fournissant aux générations futures des exemples à suivre. Il contribue à développer un sens critique, garant de citoyens responsables et intégrés à la société.

« Pour transmettre cette mémoire, ainsi que les valeurs de civisme, de respect, de solidarité et d'engagement, il faut donner la parole aux derniers témoins des événements du passé » explique le contre-amiral Georges Bosselut. *« Il existe différentes occasions pour cela et les commémorations des grandes dates qui ont fait notre histoire sont au cœur de cette transmission ».*

Le 24 avril 2015 est une de ces grandes dates de commémoration !

Les prochains rendez-vous :

Deux journées de mémoire et d'activités intergénérationnelles vont ainsi être organisées les 7 et 8 mai prochain en Martinique. La journée du 07 mai permettra d'effectuer un travail pédagogique mettant en valeur l'histoire, la citoyenneté, les valeurs, le lien intergénérationnel. Cette journée sera marquée par la première participation de la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de la Martinique et la présence de jeunes en difficulté,



avec pour objectif de les sensibiliser à la réinsertion au travers d'activités structurantes. La journée du 08 mai rendra quant à elle un hommage officiel au travers d'une cérémonie de commémoration intergénérationnelle au pied du monument aux morts de Fort-de-France, en présence des anciens combattants, des militaires d'aujourd'hui des forces armées aux Antilles et des Cadets de la Défense et scolaires

martiniquais. Elle sera précédée comme depuis plus d'une décennie de la **course de la Victoire** organisée dans Fort de France par l'ONAC en partenariat avec l'UFOLEP.